

En cas d'inondation

Si vous décidez d'évacuer votre résidence ou vous êtes évacué, remplissez cette feuille afin de permettre aux autorités de vous joindre en tout temps durant la période d'inondation et après celle-ci.

À COMPLÉTER ET REMETTRE À UN EMPLOYÉ MUNICIPAL AVANT DE QUITTER VOTRE RÉSIDENCE

Adresse actuelle :

Nom du/des propriétaire(s) (s'il y a lieu) :

Tél. résidence :

Tél. travail :

Courriel :

Tél. Cellulaire :

Nombre d'occupants :

Nom des occupants: 1.
2.
3.
4.

Désirez-vous bénéficier du programme de la Croix-Rouge ?

Oui

Non

Adresse temporaire :

Proche / famille

Hôtel / Motel

Autre

À REMETTRE À UN EMPLOYÉ MUNICIPAL



Ou prenez de l'avance et faites-le parvenir au préalable à la Ville de Bécancour au info@ville.becancour.qc.ca ou par la poste, et ce, afin de nous faire connaître vos intentions si une inondation se présente.